

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 MAI 2023 à 20 heures

Présents : STEYAERT Frank, DUBIEF Ludovic, MALUGANI Daniel, MONNIER Françoise, SASSARD Romain, ALLOMBERT BLANC Frédéric, GUENARD Hervé, ZANCHI Geneviève, LANAUD Pascal

Excusés : VERPILLAT Sébastien (pouvoir à ALLOMBERT BLANC Frédéric), BULABOIS Christine (pouvoir à MONNIER Françoise)

Secrétaire de séance : Romain SASSARD

1 - Le compte rendu de la séance du 8 mai 2023 est approuvé à l'unanimité

2 - Projet de la Fruitière

Le conseil est informé que le projet de réhabilitation de la Fruitière a été soumis à Madame l'Inspectrice des services vétérinaires qui est venue sur place le vendredi 26 mai. Elle a pu constater que toutes ses préconisations du mois d'août 2022 avaient été mises en œuvre. Elle a conseillé quelques nouveaux aménagements et modifications afin que le projet respecte toutes les normes liées à un environnement de production alimentaire. Ces demandes seront transmises au maître d'œuvre afin qu'elles soient intégrées au projet.

3 - Fuites d'eau potable

Le conseil est informé de la carte du réseau d'eau potable fournie par SUEZ sur la commune, avec toutes les fuites relevées et les réparations effectuées. Cette carte confirme la vétusté du réseau et la nécessité de sa réfection totale par le Syndicat des Eaux du Petit Lac.

4 - Cartes avantages jeunes

Le conseil, à l'unanimité, décide la reconduction de la fourniture de ces cartes aux jeunes de la commune pour l'année scolaire 2023-2024.

5 - Signalétique

5-1 Le conseil est informé de plusieurs malfaçons dans la réalisation des marquages au sol par l'entreprise Via System. Un mail sera adressé en ce sens à l'entreprise. Dans l'attente des reprises nécessaires, la facture ne sera pas réglée.

5-2 Le conseil, à l'unanimité, décide l'installation d'un deuxième panneau de lieu-dit « Les Granges ». Par ailleurs, un panneau sera installé pour matérialiser le chemin des Enfinges au droit de la ferme du GAEC Bérépion.

6— Pont de la Fraîte

Le conseil est informé que la candidature déposée auprès du CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, la mobilité et l'aménagement), service de l'Etat, a été retenue, en partenariat avec la commune de Coyron et en lien avec la commune de Meussia. Les études financées par le CEREMA seront réalisées en fin d'année 2023 et printemps 2024, afin d'expertiser l'état du Pont de la Fraîte.

7- Commission électorale

Le conseil municipal prend connaissance de la demande formulée par la Préfecture de redésigner les membres de la commission électorale, commission chargée de tenir à jour la liste électorale de la commune. Le conseil municipal prend acte du départ de la commune de Monsieur Jean-Pierre Mignot et propose à l'unanimité de désigner Monsieur Philippe Vincent pour le remplacer. Par ailleurs, le conseil, à l'unanimité, reconduit la composition sortante pour les autres membres, selon le tableau ci- après :

DÉLÉGUÉS DE LA COMMISSION ELECTORALE					
DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE		DÉLÉGUÉS DE LA PRÉFECTURE		DÉLÉGUÉS DU TRIBUNAL JUDICIAIRE	
Titulaire	SASSARD Romain	Titulaire	GOYDADIN Jean Pierre	Titulaire	VINCENT Philippe
Suppléant	BULABOIS Christine	Suppléant	SASSARD Rémi	Suppléant	JANVIER Nathalie

8 - Emploi saisonnier

Le conseil à l'unanimité, reconduit le poste saisonnier pour l'arrosage des fleurs et autorise le maire à signer un nouveau contrat avec Madame Colette BIGUET.

9 - Réparation d'une lampe extérieure

Le conseil, à l'unanimité, approuve le devis de l'entreprise PEUGET de Clairvaux pour un montant de 159 € HT pour le remplacement d'une lampe extérieure située devant la mairie et pour le remplacement de la prise de terre d'un appartement communal.

10 - Proposition de concert à la chapelle Saint Roch

Le conseil est informé du courrier de Madame Claire DENIS qui propose que son groupe de chorale « La Cabora », qui sera en répétition à Thoiria la première semaine de juillet, offre un concert gratuit dans la chapelle le vendredi 7 juillet.

Le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable (sous réserve de l'accord de la paroisse) et remercie de cette proposition.

11 - Courrier relatif au droit de pêche le long de la Cimante

Le conseil est informé d'un courrier de Monsieur Serge David, président de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques Ain-Pays des Lacs, par lequel il propose que la commune de Thoiria attribue à son association une droit de pêche sur la Cimante, soit par bail de 9 ans, soit par convention.

Le conseil, à l'unanimité, ne donne pas de suite favorable à cette demande.

12 - Devis de remplacement des mécanismes des puits

Le conseil est informé du devis de l'entreprise SAS Construction d'Antan (Seine-Maritime) d'un montant de 1 137 € HT pour le remplacement et la remise en service d'une pompe d'un puits. Ce devis ne comprend que les pièces, hors main d'œuvre.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord pour le remplacement de ce mécanisme.

13 - Vente de terrain

Le conseil est informé de la proposition de vente d'une parcelle appartenant à Monsieur Barraux, parcelle située le long de la RD 27, en limite des communes de Thoiria et Meussia. Ces parcelles sont mitoyennes de propriétés communales.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord de principe à l'acquisition de cette parcelle et charge Monsieur Daniel Malugani, maire-adjoint, de formuler une proposition en ce sens au vendeur.

14 - Location de terrain communaux

Le conseil est informé des discussions avec Monsieur Corentin Spies pour la location de terrains communaux. Le conseil souhaite qu'il y ait une visite sur place.

La séance est levée à 22 h50

Le Maire

Frank STEYAERT

